

## LA LETTRE DE LA DSDEN 31

*La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1<sup>er</sup> degré.*

*Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.*

*(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).*

*En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...*

**A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement**

### SOMMAIRE :

- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
  - ✓ Rappel campagne Affelnet
  - ✓ Publication du décret fixant le régime des décharges de service des directeurs d'école
- **Gestion des personnels**
  - ✓ Enquête sur les demandes en formations des personnels de l'éducation nationale
  - ✓ Campagne d'inscription à la préparation aux concours internes
- **Pédagogie et partenariat**
  - ✓ Opération poney-école 2022
  - ✓ Aides financement classe découverte et voyage scolaires
  - ✓ Promotion de la santé buccodentaire dès l'école maternelle
- **Focus**
  - ✓ Les services de la DSDEN : la DAEPS

 [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre hebdo](#)

## Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le protocole de **niveau 1** s'applique à l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

- ⇒ [FAQ](#)
- ⇒ [Modèle courrier aux parents](#)
- ⇒ [Infographie contact-tracing](#)
- ⇒ [Attestation professionnelle délivrance d'autotests](#)

La cellule santé est joignable par mail [cellule-sante@ac-toulouse.fr](mailto:cellule-sante@ac-toulouse.fr) ou téléphone **05 36 25 82 63**, de 8H à 18H.

## Fonctionnement de l'école

- **Rappel campagne Affelnet**

Une fois toutes les saisies des vœux des familles effectuées dans Affelnet et des décisions de passage dans Onde qui seront automatiquement reportées dans Affelnet, il est indispensable de tout valider dans « dossiers élèves », « validation de la saisie ».

Tant qu'il reste des élèves en anomalie, le bouton « valider » n'apparaît pas et la validation est impossible. L'édition des accusés de réception est obligatoire avant la validation.

**L'application fermera le mercredi 11 mai 2022 à minuit**

**N.B.** : Transmettre les documents papiers (volet 1 et 2, justificatifs fournis par les familles) à l'IEN de circonscription.

- **Publication du décret fixant le régime des décharges de service des directeurs d'école**

Le décret définissant le régime des décharges de service dont bénéficient les directeurs d'école selon la taille de l'école, sa nature (maternelle, élémentaire ou primaire) et ses spécificités a été publié.

⇒ [Décret n° 2022-541 du 13 avril 2022](#)

## Gestion des personnels

- **Enquête sur les demandes en formations des personnels de l'éducation nationale**

Avec la publication du nouveau schéma directeur 2022-2025, la formation continue dans votre académie évolue.

la DAFPEN (Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale) vous invite à prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête de recensement de vos demandes de formation : [ici](#)

La consultation est ouverte jusqu'au **2 mai 2022**

- **Campagne d'inscription à la préparation aux concours internes**

Vous êtes personnel de l'académie et souhaitez préparer un concours interne des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de documentation, pour l'année scolaire 2022-2023 (Agrégation, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CRCPE).

Vérifiez, avant votre inscription, si vous remplissez les conditions nécessaires pour vous présenter à l'un ou l'autre des concours : [ici](#)

⇒ [Affiche et liste des dispositifs](#)

⇒ [Attestation d'engagement d'assiduité](#)

## Pédagogie et partenariat

- **Opération poney-école 2022**

Dans le cadre de son partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et l'USEP, la Fédération Française D'Equitation réitère l'opération nationale : « Poney Ecole ».

Les établissements équestres labellisés « Poney Club de France » proposent de mars à juillet 2022, des séances de découvertes aux classes de maternelle et d'élémentaire qui en feront la demande.

Un site est à destination des professeurs des écoles afin de leur permettre de trouver les clubs participant à l'opération. Des contenus pédagogiques sont également disponibles sur ce site.

⇒ [Présentation de l'opération](#)

⇒ [Le site](#)

- **Aides financement classe découverte et voyage scolaires**



Pour 2022, la Jeunesse au plein air peut aider pour les classes découvertes et les voyages scolaires toutes les familles qui répondent aux critères et dont les enfants profiteraient de ces séjours.

L'aide aux séjours scolaires était précédemment réservée aux établissements scolaires des zones rurales et quartiers prioritaires de la ville.

**Il est désormais possible de déposer une demande d'aide quel que soit le territoire (dépôt 4 semaines avant le départ).**

⇒ [Plus d'informations ici](#)

- **Promotion de la santé buccodentaire dès l'école maternelle**

L'assurance maladie prend en charge à 100% la consultation chez le dentiste des enfants de 3 ans. Constat est fait que les familles n'utilisent pas ce dispositif. Pourriez-vous distribuer ces flyers à vos élèves de PS, ou mettre l'affiche dans votre école ? Par ailleurs, un projet plus global sur la santé dentaire est en réflexion, vos idées sont les bienvenues.

⇒ [L'affiche](#)

⇒ [Le flyer](#)

## Focus

- **Les services de la DSDEN 31**

### Direction de l'Action Educative et de la Performance Scolaire : DAEPS

Chef de service DAEPS : **M. Bruno IRIART**

La DAEPS est composé de 4 bureaux, trois concernent le premier degré.

#### DAEPS 1

Chef de bureau : **Mme Fabienne BAZOT**

Missions :

- Aspect réglementaire
  - Règlement type départemental
  - Rythmes scolaires
  - Elections des représentants des parents d'élèves
- Questions liées à la vie de l'Elève
  - Absentéisme scolaire
  - Poursuite de scolarité
  - Instruction en famille
- Voyages scolaires
- Organisation des stages de réussite
- Enregistrement des déclarations d'accidents scolaires
- Opération parlement des enfants
- Sécurité routière, passage des ASSR

Contact : [daeps1@ac-toulouse.fr](mailto:daeps1@ac-toulouse.fr)

#### DAEPS 2

Chef de bureau : **M. Jean ARLANDIS**

Indemnités Péri-Educative (IPE) et recrutement des services civiques

Contact : [daeps2@ac-toulouse.fr](mailto:daeps2@ac-toulouse.fr)

#### DAEPS 4

Cheffe de bureau : **Mme Dyliana RENARD**

Création du bureau en septembre 2021

Affectation des élèves - campagne Affelnet 6<sup>ème</sup> suivie par **Mme Véronique LAUVERGNE**

Contact : [daeps.affect6@ac-toulouse.fr](mailto:daeps.affect6@ac-toulouse.fr)

**Contact** :

[directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr](mailto:directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr)

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36